



Commune de Saint-Cernin-de-Larche

INSCRIPTION 2026-2027

☐ Restauration scolaire

☐ Garderie périscolaire

(à retourner au secrétariat de mairie ou via l'école avant le 30.06.2026. Merci)

NOM de l'enfant : **Prénom :**

Né(e) le : A :

Représentant légal n°1-Nom et prénom :

Adresse :

Code postal Ville :

☎ ☎ travail ☎ port.

Courriel : Profession :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Représentant légal n°2- Nom et prénom :

Adresse :

Code postal Ville :

☎ ☎ travail ☎ port.

Courriel : Profession :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Compagnie d'assurance et N° d'assurance scolaire :

Personnes habilitées à récupérer votre/ vos enfant(s) (nom et téléphone) ou à prévenir en cas de problème :

Nom : Prénom : ☎

Nom : Prénom : ☎

Nom : Prénom : ☎

Nom et adresse du médecin de famille :

☎ Médecin.....

En cas d'accident grave, dans quel établissement souhaitez-vous hospitaliser votre enfant ?

Nom de l'établissement :

Adresse :

Code postal Ville :

☎

Cantine (uniquement pour les enfants scolarisés à St Cernin en 2026-2027) :

La présence des enfants mangeant à la cantine doit être la plus régulière possible afin d'éviter tout gaspillage alimentaire. Dans la mesure du possible, nous vous demandons de bien vouloir prévenir au moins la veille avant midi des éventuelles absences de votre enfant ou présence exceptionnelle.

En cas d'absence et sans avoir prévenu, le repas sera facturé.

Le prix du repas est de 2,85€. **Les tarifs sont révisés au 1^{er} janvier de chaque année.**

Votre enfant a-t-il des contraintes alimentaires ? ☐ oui ☐ non

Ne sont pris en compte que les cas signalés par le biais d'un protocole d'accord ou d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) avec production d'un certificat médical d'un médecin spécialiste.



Commune de Saint-Cernin-de-Larche

Autres renseignements particuliers jugés nécessaires par la famille (intolérances, traitements médicaux...) :

.....
.....

Garderie périscolaire :

La garderie est ouverte le matin de 7h15 à 8h35, et le soir de 16h30 à 19h.

Le tarif est de 2,70€ le matin, 3,20€ le soir ou 4,50€ pour la journée. Au-delà de 19h, un forfait de 4€ sera appliqué pour tout ¼ d'heure entamé. **Les tarifs sont révisés au 1^{er} janvier de chaque année.**

Facturation :

Une facture sera établie chaque fin de mois, à partir d'un état de présence et un avis des sommes à payer vous sera adressé par les services de la trésorerie. En ce qui concerne le règlement, vous pouvez opter (merci de nous indiquer votre choix) :

☐ Par chèque

☐ Pour un virement sur le compte de la trésorerie via un site sécurisé (les coordonnées figurent sur l'avis des sommes à payer)

☐ Pour un prélèvement sur votre compte bancaire (vers le 10 du mois). **Merci de fournir un RIB si vous optez pour le prélèvement pour la première fois.**

Port de lunettes : ☐ oui ☐ non

Si oui, précisez les conditions :

Droit à l'image :

☐ nous autorisons la prise de photos ou de vidéos de notre enfant

☐ nous n'autorisons pas la prise de photos ou de vidéos de notre enfant

Pièces justificatives à fournir impérativement :

- Copie du livret de famille (si votre enfant n'a jamais été inscrit),
- Copie des cartes nationales d'identité des parents et des personnes autorisées,
- Jugement pour la garde d'enfant (en cas de séparation),
- Attestation d'assurance scolaire/ extrascolaire.
- Justificatif de domicile.
- Copie des pages de vaccination du carnet de santé.

Mentions légales :

- Les informations recueillies (nom, prénom...) font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'inscription aux services de restauration scolaire et de garderie périscolaire, ainsi qu'à la facturation ;
- Les données sont destinées uniquement à l'usage interne des services de restauration scolaire, garderie périscolaire et facturation/comptabilité ;
- Dans le cadre de notre relation, vos données personnelles sont utilisées pour gérer votre compte et nous permettre de communiquer avec vous ;
- Elles ne sont en aucun cas transmises à nos partenaires à des fins commerciales ;
- Les données vous concernant sont conservées durant toute l'année scolaire en cours et jusqu'au 30 septembre de l'année scolaire suivante ;
- Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent ;
- Pour les exercer, il vous suffit d'adresser un courrier à :

Délégué à la protection des données

9 avenue Léo Lagrange

19 100 BRIVE-LA-GAILLARDE

Ou par mail à : dpo@agglodebrive.fr

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).

☐ En cochant cette case, je/ nous déclare/ déclarons avoir pris connaissance des mentions légales d'informations énoncées ci-dessus.

☐ Je m'engage à communiquer immédiatement à la commune tout changement d'informations en cours d'année scolaire (coordonnées bancaires, personnes habilitées à récupérer mon enfant, etc.)

Date et signature(s) :

Fait à, le

Signature du représentant légal n°1

Signature du représentant légal n°2